



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Le fil des mobilités actives

5 décembre 2024

Fin des aides à l'achat vélo en 2025 : le nouveau contre-sens de l'exécutif après l'arrêt du fonds mobilités actives

Le gouvernement vient d'entériner une décision qui risque de freiner l'élan pris ces dernières années en faveur de la pratique cyclable. [Le décret n° 2024-1084 du 29 novembre 2024](#) marque la fin des aides à l'achat de vélos, un nouveau recul pour la transition écologique et pour l'accessibilité du vélo à tous. Ces aides, garanties jusqu'en 2027, disparaîtront dès mi-février 2025. Elles représentent un soutien de 150 à 2 000€ maximum selon les types de vélo et les ressources du ménage.

C'est une mesure socle du *Plan Vélo et Marche 2023-2027* de de la [Loi Climat et Résilience adoptée](#) en 2021 qui se voit sacrifiée sur l'autel des coupes budgétaires, au détriment des engagements pris par l'Etat pour décarboner le secteur du transport et des ménages les plus précaires.

MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
*Liberté
Égalité
Pluralisme*

Type de vélo	Je suis un particulier (avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 7 100 € ou une personne en situation de handicap et j'achète ...)		Je suis un particulier (avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 15 400 € et j'achète ...)		Je suis une personne morale (entreprise, association, collectivité, ...) et j'achète ...		Je suis un particulier (avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 24 900 €) ou une personne morale (entreprise, association, collectivité, ...) et je me débarrasse d'un véhicule ancien ou polluant (cambionette ou voiture) et j'achète ...	
	AIDE DE	MAXIMUM_VÉLO	AIDE DE	MAXIMUM_VÉLO	AIDE DE	MAXIMUM_VÉLO	AIDE DE	MAXIMUM_VÉLO
VÉLO CLASSIQUE	150 €	MAXIMUM_VÉLO						
VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	400 €	MAXIMUM_VÉLO	300 €	MAXIMUM_VÉLO	1 500 €	MAXIMUM_VÉLO	3 000 €	MAXIMUM_VÉLO
VÉLO CARGO, VÉLO RALLONGÉ (LONGTAIL), VÉLO ADAPTÉ À UNE SITUATION DE HANDICAP, VÉLO PLIANT (ÉLECTRIQUE)	2 000 €	MAXIMUM_VÉLO	1 000 €	MAXIMUM_VÉLO	1 000 €	MAXIMUM_VÉLO	3 000 €	MAXIMUM_VÉLO
VÉLO CARGO, VÉLO RALLONGÉ (LONGTAIL), VÉLO ADAPTÉ À UNE SITUATION DE HANDICAP, VÉLO PLIANT (NON ÉLECTRIQUE)	2 000 €	MAXIMUM_VÉLO	1 000 €	MAXIMUM_VÉLO	1 000 €	MAXIMUM_VÉLO	3 000 €	MAXIMUM_VÉLO
REMORQUE ÉLECTRIQUE POUR VÉLO	2 000 €	MAXIMUM_REMORQUE	1 000 €	MAXIMUM_REMORQUE	1 000 €	MAXIMUM_REMORQUE		

1. TOUTES LES AIDES SONT PLAFONNÉES À 40 % DU COÛT D'ACHAT.

2. UN PARTICULIER NE PEUT BÉNÉFICIER DU BONUS VÉLO ET DE LA PRIME À LA CONVERSION QU'UNE SEULE FOIS. LES DEUX AIDES SONT CUMULABLES POUR UN MÊME CYCLE.

3. L'ENSEMBLE DES AIDES CONCERNE LES VÉLOS NEUFS OU D'OCCASION VENDUS PAR UN PROFESSIONNEL ET IDENTIFIÉS.

4. POUR DEMANDER UNE AIDE : WWW.PRIMALACONVERSION.GOUV.FR

Les règles changent pour améliorer la visibilité et la sécurité des cyclistes

[Le décret n° 2024-1074](#), publié au Journal Officiel le 29 novembre 2024, introduit des nouvelles mesures pour renforcer la sécurité des cyclistes et des conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Ce texte, qui entre en vigueur le 30 novembre, permet l'installation de dispositifs d'éclairage et de signalisation supplémentaires sur les cycles et EDPM, ainsi que sur leurs utilisateurs (casques, sacs à dos, etc.). Il introduit également une nouvelle règle pour les cyclistes circulant en groupe.

[Lire la suite](#)

Plan vélo et marche : la mobilisation continue !

Début novembre, nous avons appelé les collectivités à signer [une lettre ouverte au gouvernement](#) alertant sur l'arrêt du Plan Vélo et marche 2023-2027. A ce jour, la lettre a reçu le soutien de plus de 600 élu.es représentant près de 450 collectivités (communes, intercommunalités, départements et régions). Nous invitons toujours les élu.es à [signer la lettre ouverte](#).

A la suite de cette mobilisation, un rendez-vous était programmé ce 4 décembre avec le Cabinet du Premier Ministre et les co-présidentes du Réseau vélo et marche (Club et Vélo & Territoires), Françoise Rossignol et Chrystelle Beurrier. La contexte politique n'a pas permis la tenue de cette rencontre.

Dans le même temps, les sénateurs du [Club des élus nationaux](#) déposent des amendements venant répondre à l'appel des collectivités dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances en cours.



Retour sur les Rencontres Mobiscol 2024

Les 28 et 29 novembre, Aix-en-Provence a accueilli la 6^e édition des Rencontres nationales de l'écomobilité scolaire de [Mobiscol](#). Cet événement, organisé par le Club, Vivacités IDF, et le CPIE du Pays d'Aix, a réuni plus de 100 participant.es,

essentiellement des collectivités et des associations. Le leitmotiv de cette rencontre: repenser la mobilité des jeunes pour des territoires à hauteur d'enfants.



Françoise Rossignol, présidente du Club, a insisté lors de la plénière d'ouverture sur les bénéfices environnementaux, sanitaires, et économiques des modes actifs, tout en appelant à prolonger les financements nationaux, notamment pour le programme SRAV (Savoir rouler à vélo).

En attendant [la restitution de cette 6ème édition](#), voici deux publications présentées lors de cet évènement :

- La présentation par l'ADEME de son nouveau [guide Faire la taille : Pour des Territoires à Hauteur d'Enfants](#), réalisé en collaboration avec Equal Saree. Cet ouvrage s'adresse aux élu.es et technicien.nes en proposant des modèles urbains intégrant mobilité décarbonée, biodiversité, et qualité de vie. Basé sur l'analyse de 13 projets, il constitue une ressource essentielle pour concevoir des territoires adaptés aux besoins des plus jeunes dans une optique de transition écologique.
- [La boîte à outils Mobiscol](#), présentée durant l'évènement, offre des méthodes et retours d'expérience pour intégrer les jeunes dans les projets de mobilité active. Elle a ainsi vocation à évoluer en intégrant de nouveaux outils et retours d'expérience au fil du temps. ([lien vers le formulaire de partage de ressources](#))

En chiffres

2029

Les chiffres clés 2024 de la Fédération Française de Cyclisme en 8 infographies

La Fédération Française de Cyclisme (FFC) vient de publier [8 infographies révélant le développement du cyclisme en 2024 sur différents pans](#) dont la féminisation de la pratique, le SRAV ou encore les activités de vélo santé.

Parmi ces chiffres :

A l'échelle nationale, la FFC a opéré **2029** interventions dans le cadre du programme SRAV en 2024, soit 17,7 % du SRAV réalisé. Cela représente plus de 41 000 attestations délivrées sur l'année scolaire 2023-2024, dont plus de 2000 en QPV.



[Découvrir toutes les infographies](#)

Du côté de chez vous

[Grand Poitiers \(86\) relie son centre-ville au CHU et au Campus universitaire avec un l'aménagement d'un itinéraire cyclable.](#) S'étendant sur près de 3 kilomètres, le projet comprend : un carrefour à la hollandaise; le réaménagement du Pont Neuf, incluant deux pistes unidirectionnelles; une piste montante de 800 mètres; des pistes bidirectionnelles connectant directement le campus et le CHU. Plus de 1 800 cyclistes empruntent quotidiennement cet axe, confirmant son succès en tant qu'alternative efficace à la voiture individuelle.

[Redon Agglomération \(35\) propose désormais un kit de stationnement vélo gratuit destiné aux associations et collectivités organisant des événements sur le territoire.](#) Ce service inclut des équipements adaptés ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour optimiser l'accueil des cyclistes. L'objectif : favoriser les mobilités douces tout en simplifiant l'organisation.

[La Métropole de Montpellier \(34\) a publié un guide du partage de la rue afin de promouvoir les bonnes pratiques entre piétons, cyclistes et automobilistes.](#) Ce document vise à apaiser les tensions et encourager une cohabitation harmonieuse entre les usagers des différents modes de déplacement.

Depuis un mois, l'agglomération de Plouézec (22) est passée à une vitesse maximale autorisée de 30 km/h, accompagnée de la suppression des stops sur les routes communales.

En bref

Reportage : « La voiture nous rend-elle fous ? »

Quelques semaines après le décès du cycliste Paul Varry, percuté volontairement à Paris par un conducteur mis en examen pour homicide volontaire, France 2 explore le sujet de la violence motorisée dans [un reportage d'Envoyé Spécial intitulé « La voiture nous rend-elle fous ? »](#).

Pour rappel, suite à l'onde de choc médiatique et politique provoqué par la mort de Paul Varry, la FUB a lancé une plateforme pour recueillir la parole des usagers victimes ou témoins de la violence motorisée. Le Club soutient cette démarche et vous invite à partager votre témoignage [ici](#).

Outils : Velodatamap, les replays et les ressources disponibles

Le portail cartographique de Vélo & Territoires, baptisé Velodatamap, a été entièrement repensé en 2024. Plus ergonomique et performant, il offre un accès libre aux données vélo pour les collectivités, bureaux d'étude, associations, et chercheurs. À l'occasion de son lancement, un cycle de trois webinaires a permis d'explorer les fonctionnalités de l'outil : Observatoire national des véloroutes, carte des équipements cyclables et outil de signalement des anomalies cyclables. [Retrouvez les replays, supports de présentation, et ressources associées à Velodatamap.](#)

AGENDA

Le 7 janvier 2025

Conférence de presse du Réseau vélo et marche

Le Réseau vélo et marche tiendra sa 1ère conférence de presse pour présenter son projet et ses ambitions pour 2025. Ce rendez-vous sera au Sénat à 9h.

RECRUTEMENT

Dans le cadre de la fusion entre Vélo & Territoires et le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables, nous recrutons un·e responsable de la communication : [Informations et candidature](#)

La Maison des Mobilités Durables de la Ville de Lille recrute un.e conseiller.e mobilité polyvalent. Vous avez jusqu'au 13 décembre pour candidater.

[Informations sur l'offre.](#)

FORMATIONS

Le programme de Copenhagenize est dévoilé !

Comme l'année dernière, les collectivités adhérentes au Club peuvent bénéficier de tarifs réduits pour suivre le programme de formation en urbanisme cyclable de Copenhagenize.

[Le nouveau programme](#), plus spécialisé, destiné à des techniciens et concepteurs expérimentés se tiendra à Paris et continuera de couvrir tous les aspects essentiels de l'urbanisme cyclable. Au programme des Master Class 2025 :

- 21-23 mai : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition anglaise
- 24-26 septembre : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition française
- 14-16 octobre : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition espagnole

Et [une session à Copenhague, du 18 au 20 juin](#) : « Urbanisme cyclable : infrastructure & conception »

Formations AGIR

Concevoir des aménagements adaptés aux pratiques du vélo - 10 décembre, de 10 heure à midi ([inscription](#))

Les mobilités sont responsables d'environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Pour répondre à l'objectif de zéro émission nette à horizon 2050, le développement des mobilités actives constitue une cible prioritaire d'action. 12 % de part modale du vélo en 2030, telle est la cible du Plan vélo et de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Pour encourager la pratique

du vélo, le même Plan vélo national a notamment fixé l'objectif de 100 000 km d'aménagements cyclables. En 2022, la France comptait environ 70 000 km recensés en 2022 par Géovélo.

Cette formation a pour objectif de structurer des recommandations pour améliorer la qualité des aménagements et leur adaptation à différents publics et pratiques du vélo, sur la base de bonnes pratiques documentées à l'échelle européenne.

Retrouvez [les replays des formations 2023-2024 avec AGIR Formations](#). Pour les collectivités adhérentes au Club, si vous souhaitez accéder aux replays, faites la demande sur le site d'AGIR en précisant que vous êtes adhérent au CVTCM.

Parmi [les formations en replay](#):

- Vélos – Transport Public : Quel(s) mariage(s) possible(s) ?
- Evaluation d'une politique cyclable
- Pour un itinéraire cyclable attractif : signalisation des aménagement cyclables
- La location de vélos de courte durée : entre libre-service avec station et free-floating
- Pour un itinéraire cyclable attractif : éléments de sécurité et de confort
- Quelle méthodologie pour élaborer un schéma cyclable ?
- Concevoir les infrastructures piétonnes
- ...

CÔTÉ CLUB

Le Club et [Vélo & Territoires](#) fusionnent pour créer [Le Réseau vélo et marche](#). Cette fusion sera effective à compter du 1er janvier 2025.

Ce nouveau réseau unique rassemble plus de 450 collectivités. Il a pour vocation de représenter, fédérer et amplifier la voix des collectivités engagées

sur les mobilités actives. Il s'adresse à toutes les collectivités, de la commune à la région.

Plaquette du Réseau vélo et marche

Retrouvez les informations relatives à l'adhésion au Réseau vélo et marche [ici](#).

Si vous souhaitez partager vos actualités et projets dans le Fil des mobilités actives, contactez Valentin Joubert (vjoubert@villes-cyclables.org)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)